

# Recherche d'un mode d'accueil

Le relais petite-enfance ayant le rôle de guichet unique, il centralise toutes les demandes d'informations, de modes d'accueil et d'activités pour les enfants de l'âge de 3 mois à l'entrée à l'école maternelle.

## Le Guichet Unique Petite Enfance est l'interlocuteur des familles à la recherche d'un mode d'accueil.

Ce service :

- > Centralise les demandes d'inscription en crèche ; une seule inscription pour les deux crèches de Lescar. Sur rendez-vous.
- > Assure le suivi de la demande de la famille.
  - Une commission au printemps qui statue sur les demandes d'accueil qui s'étalent de septembre à décembre.
  - Une commission à l'automne qui statue sur les demandes d'accueil qui s'étalent de janvier à juillet.
- > Délivre la liste actualisée des assistantes maternelles agréées sur la commune de Lescar et accompagne le parent dans sa fonction d'employeur.



Vous avez la possibilité d'effectuer en ligne une demande de mode d'accueil via le site [mon-enfant.fr](https://www.mon-enfant.fr). Celle-ci sera traitée par le service Guichet unique petite enfance de la ville qui prendra alors contact avec vous.

**[Demande d'un mode d'accueil](#)** ↗



### Hôtel de ville

Allée du  
Bois  
d'Ariste  
64230  
Lescar  
05 59 81  
57 00

### HORAIRES

:  
Lundi au  
Vendredi  
de 8h30 à  
12h et de

